

221C1410  
FR0000066680-FS0478

15 juin 2021

**Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VIDELIO**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juin 2021, le concert composé des sociétés Talis<sup>1</sup>, Comir<sup>2</sup>, Theia Holding<sup>3</sup>, Theia Management 1<sup>3</sup>, Theia Management 2<sup>3</sup> et Crozaloc<sup>4</sup> a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 14 mai 2021, le seuil de 90% des droits de vote de la société VIDELIO et détenir, à cette date et à ce jour, 22 234 095 actions VIDELIO représentant 39 228 553 droits de vote, soit 85,18% du capital et 90,81% des droits de vote de cette société<sup>5</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Crozaloc <sup>4</sup>	16 994 358	65,11	33 988 716	78,68
Theia Holding <sup>3</sup>	5 239 637	20,07	5 239 637	12,13
Talis <sup>1</sup>	0	-	0	-
Comir <sup>2</sup>	100	ns	200	ns
Theia Management 1 <sup>3</sup>	0	-	0	-
Theia Management 2 <sup>3</sup>	0	-	0	-
<b>Total concert</b>	<b>22 234 095</b>	<b>85,18</b>	<b>39 228 553</b>	<b>90,81</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double au profit de la société Crozaloc.

<sup>1</sup> Société anonyme (sise 73 boulevard Haussmann, 75008 Paris).

<sup>2</sup> Société par actions simplifiée (sise 1 rue de la Faisanderie, 75116 Paris) détenue à 100% par la société de droit belge Cofir, elle-même détenue à 100% par la société Senlisienne de portefeuille (détenue par les familles Baur, Bernard et Haas).

<sup>3</sup> Société par actions simplifiée (sise 24 rue de Prony, 75017 Paris) contrôlée par Hivest I FPCI, fonds d'investissement géré par la société de gestion Hivest Capital Partners.

<sup>4</sup> Société par actions simplifiée (sise 73 boulevard Haussmann, 75008 Paris). Crozaloc est contrôlée par le concert composé des sociétés Talis (66,82% du capital et des droits de vote), Comir (9,48% du capital et des droits de vote) et Theia Holding (18,37% du capital et des droits de vote).

<sup>5</sup> Sur la base d'un capital composé de 26 102 383 actions représentant 43 200 558 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.